

**Votre interlocuteur :**

Mission Carré de soie

Tel : 04 37 91 29 94

Mail : [carredesoie@grandlyon.org](mailto:carredesoie@grandlyon.org)

Lyon, le 21 avril 2010

## **Objet : Compte rendu de la réunion de restitution de la concertation**

Gérard Claisse introduit la réunion en rappelant qu'une concertation sur les secteurs Tase et Yoplait s'est tenue entre février et juin 2009 avec 10 ateliers thématiques et une journée scénarios habitants. Il annonce également le déroulé de la réunion :

- retour sur la synthèse de la concertation à travers un échange
- présentation de la suite des événements sur TASE et Yoplait
- point sur l'avancement des opérations du Carré de soie

### ***1. Retour sur la synthèse de la concertation à travers un échange avec les participants***

Denis Bernadet, animateur de la réunion, annonce les modalités de restitution de la synthèse.

Suite à la phase de concertation de l'année passée, une synthèse a été réalisée et envoyée en même temps que l'invitation à la présente réunion à l'ensemble des personnes ayant participé à toute ou partie de la démarche de concertation et aux personnes ayant fait la demande d'être informées sur le projet.

La proposition est, à l'appui de cette synthèse :

- o de remettre en lumière les orientations d'aménagement qui font consensus,
- o de vérifier que les élus et les techniciens ont bien entendu ce qui a été dit
- o de souligner les points de consensus ainsi que les contradictions.

Il interroge donc l'ensemble des participants au travers de la question suivante :

**Avec le recul, quelles grandes lignes reprenez-vous de ces concertations, pour l'aménagement des deux secteurs, ?**

#### **1.1. Regards d'usagers**

Les participants à la concertation présents dans la salle sont invités à réagir sur la synthèse qui leur a été transmise avec l'invitation. Les éléments suivants apparaissent :

##### **Le patrimoine**

- Pour le Cercle de la soie rayonne et l'association Vaulx Carré de soie, il apparaît important qu'un travail de définition des secteurs à valeur patrimoniale soit réalisé préalablement au lancement de tout nouveau programme. Dans la même logique, il faudrait que la place Cavellini et la Grande cité soient intégrées dans le périmètre d'étude de la ZAC TASE.

- Les réflexions menées au cours de la démarche de concertation posent la question de la valorisation des friches industrielles comme atout du développement urbain.

- La question de « l'amande » et de son intégration dans le nouveau quartier doit être fondamentale dans le traitement de la future composition urbaine de Yoplait.

## La méthode

Plusieurs questions sont posées sur la manière de prendre en compte le travail de l'année 2009. Jean-Paul Dumontier (Usine sans Fin) affirme la nécessité de conduire les futures concertations à l'appui d'une maquette physique du territoire. Seul cet outil permet selon lui de juger réellement de la composition urbaine.

## Les déplacements

- La question des déplacements en transports en commun est centrale pour nombre de participants, pour venir au Carré de soie comme pour s'y déplacer : desserte de proximité, lien avec les pôles administratifs. Les réunions qui seront organisées par le Sytral autour du projet ATOUBUS (refonte du réseau de surface) devraient permettre de reposer ces questions.

- La problématique d'une liaison directe entre le nord et le sud de Vaulx-en-Velin par la ligne 52 est reposée.

## L'articulation entre anciens et nouveaux quartiers

- Un impératif est mis en lumière, celui de l'articulation entre les quartiers actuels et futurs, notamment celle de la Grande Cité avec le projet Bouwfonds Marignan et l'îlot Touly

- Un participant remarque qu'aujourd'hui, il y a peu d'articulation entre les quartiers Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. La rue de la Poudrette marque une réelle séparation entre des quartiers aux identités distinctes.

- Deux identités ?
- Deux calendriers de projets ?

## Les équipements

Plusieurs participants (Jocelyne Béart, Jean-Paul Dumontier d'Usine Sans Fin, notamment) posent la question de l'installation sur le Carré de soie d'équipements d'agglomération, notamment au niveau du pôle de multimodal

- INTERPOL ?
- Cirque permanent ?

## 1.2. Regard technique

***Pierre-Dominique Guérin, Mission Carré de soie*** a remarqué durant cette concertation un écart entre les idées pour la ville de demain et réalités des pratiques d'aujourd'hui. Ainsi certaines tensions peuvent être repérées entre des envies, des idées exprimées durant la concertation et le sentiment que ces pratiques ne sont pas encore inscrites dans les habitudes des usagers :

- La question de la densité, qui peut être acceptée pour limiter l'étalement urbain, mais qui impose des hauteurs parfois plus importantes qu'attendues par les riverains
- La question de la place de la voiture : il existe une tension entre le souhait de diminuer la place de la voiture et les pratiques actuelles de déplacements, la volonté exprimée de garder des dessertes pour les immeubles
- La question de l'articulation entre les espaces publics et privés : de nombreuses questions ont été exprimées sur la place des espaces collectifs partagés dans les immeubles, sur la question de la gestion des cheminements publics dans des résidences privées, etc

Pour Pierre-Dominique Guérin, cependant, il faut percevoir ces évolutions dans le temps long : les nouvelles pratiques vont être selon lui intégrées et appropriées progressivement.

Cette concertation sur les deux secteurs TASE et Yoplait a également remis en lumière des éléments fondamentaux du projet urbain :

- Le patrimoine
- La place du végétal
- La mixité, qui s'impose comme le maître mot de cette concertation, à l'échelle du quartier, de l'îlot voire même des immeubles : mixité des fonctions avec l'association de logements et d'activités, mixité des activités économiques (tertiaire + activités + commerces); mixité des formes architecturales, mixité sociale...

Cette concertation a par ailleurs permis de cerner certaines attentes des habitants qui pourront avoir un impact sur la composition urbaine des secteurs, par exemple :

- Privilégier l'habitat sur les rues de la soie et Decomberousse autour de « l'amande »
- Orienter les Ilots tertiaires et les activités en façade de T3, autour de l'actuel îlot Kaeser, en façade de Blum
- Attentes de petits espaces verts de convivialité

## 1.4. Regards politiques

Le médiateur demande aux élus présents en quoi cette phase de concertation a enrichi la vision du projet.

*(L'analyse de la concertation par Bernard Genin a été faite un peu plus tardivement, ce dernier ayant été retenu par une autre réunion. Elle est reportée ici dans le compte rendu par souci de cohérence)*

- **Richard Llung, Adjoint à l'urbanisme à la mairie de Villeurbanne**

La ville de Villeurbanne a d'ores et déjà repéré plusieurs attentes qui devront orienter la composition urbaine :

- la question de la répartition entre logements et activités
- le maintien de « l'amande » et son insertion dans le futur tissu
- l'importance du développement des équipements publics et sportifs et la question de leur mutualisation
- l'importance des attaches urbaines : les périmètres opérationnels doivent être étudiés dans un contexte plus large
- la question de la place de la voiture et les positionnements contrastés qu'elle suscite
- une attente quant à la qualité des espaces publics et du rapport entre espace vert et bâti

Pour Richard Llung, ces éléments viennent enrichir les objectifs de la municipalité quant au développement d'un secteur stratégique, impacté par un nouveau projet d'équipement d'agglomération : la nouvelle salle de basket de l'ASVEL. Ce projet vient poser des questions quant à la reconversion de l'Astroballe, à la vocation sports / loisirs de l'ensemble Etienne Gagnaire / Bonnevey / Astroballe / Future salle de basket.

Les questions du lien entre Villeurbanne est / ouest et de celui du secteur Carré de soie avec le reste de l'agglomération lui paraissent également des enjeux importants, qui posent la question du franchissement du périphérique.

- **Bernard Genin, Mairie de Vaulx-en-Velin** souligne les points qui lui apparaissent saillants dans la concertation qui s'est tenue l'année passée :

- la structuration par le végétal
- la nécessité d'îlots ouverts
- l'impératif de qualité et de diversité architecturale
- un grand travail autour de la place de la voiture et du stationnement, qui nécessite de mettre l'accent sur les transports en commun.

- **Pour Gérard Claisse, Vice président au Grand Lyon chargé de la démarche participative**, la concertation sur les secteurs TASE et Yoplait montre plusieurs attentes en faveur :

- D'un quartier apaisé : question des modes doux
- D'un quartier ouvert sur son environnement
- D'un quartier pour tous
- D'un quartier vivant, c'est-à-dire qui propose toutes les fonctions d'une ville
- D'un quartier en lien avec son patrimoine (Tase, Cusset, « amande »)
- D'un quartier végétalisé

Il observe que ce sont des éléments communs aux concertations menées sur l'agglomération. Elles doivent cependant trouver des expressions particulières sur les différents territoires, en fonction de leur spécificité.

Sur la question des outils de mise en valeur du patrimoine, repérés comme une attente forte, Gérard Claisse souligne l'envie de valoriser sans figer et donc de mettre en œuvre les outils les mieux adaptés. Il remarque également un attachement fort au concept de parc habité développé par Bruno Dumetier et inscrit dans le projet urbain.

Sur la méthode :

- La réussite de la journée scénarios habitants montre l'importance de la concertation « avec les pieds », qui permet de mieux prendre conscience de l'espace, de la vie qui s'y développe et la confrontation avec d'autres projets urbains déjà avancés.
- Il s'agit également de développer des outils de concertation, du type maquette physique ou virtuelle
- Les échanges durant la concertation lui ont fait prendre conscience de la nécessité de clarifier le rôle des collectivités : qui fait quoi ? / qui finance quoi ?. Une réunion devrait être organisée sur cette thématique.

## 2. *Projet en cours*

### 2.1. Présentation

Pierre-Dominique Guérin et Isabelle Samaranch (Mission carré de soie) présentent les projets en cours.

- **La maison du projet** est en cours de construction, elle ouvrira début juin, à proximité du pôle multimodal. La mission Carré de Soie y sera installée dès ce moment.
- **Le Boulevard Urbain Est** : Les études sont en cours sur les abords et devraient donner lieu à une concertation au printemps. Une enquête publique sur le tracé est prévue à l'automne 2010
- Sur le Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) TASE
  - Les terrassements du **Pôle de coopération et de finance éthique** ont commencés au mois de décembre pour une livraison prévue en septembre 2011
  - Les travaux du programme de **92 logements du Square des Canuts, porté par Rhône Saône Habitat**, devraient commencer courant 2010
  - **Bouwfonds Marignan Immobilier** a déposé les deux premiers permis de construire sur le terrain derrière la façade de l'usine TASE.
  - Le **parking relais du Sytral** devrait ouvrir en mai 2010
- **Sur le patrimoine TASE**
  - Un complément d'étude patrimoniale doit être mené, pour préciser les outils de protection possibles suite à l'étude de l'Agence d'urbanisme
  - Un processus spécifique sur la Petite cité est lancé :
    - La Ville de Vaulx en Vlein a commandé un travail du CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du Rhône pour établir des prescriptions architecturale en cas de projet d'agrandissement / réhabilitation de la part des propriétaires.
    - Une étude sociale, énergétique et architecturale doit compléter ces prescriptions et permettre de mettre en œuvre une protection adaptée aux caractéristiques et enjeux du quartier.

### 2.2. Temps d'échange

- Suite à une question de l'assemblée, Pierre-Dominique Guérin apporte des précisions sur le dossier INTERPOL. Comme annoncé dans la presse, le centre anti criminalité qui devait s'implanter au Carré de soie s'implantera en fait à Singapour, cette cité-Etat ayant fait un appel financier très important (de l'ordre de 250 millions d'euros) pour attirer cet équipement.
- Sur le patrimoine, Joëlle Giannetti (Cercle de la Soie Rayonne) demande des précisions sur les études prévues.  
Isabelle Samaranch précise que pour l'étude sur la Petite cité, un prestataire sera désigné à l'automne et que l'étude devrait durer 6 à 8 mois.

Gérard Claisse ajoute que cette étude est nécessaire pour assurer la mise en place d'outils de protection adaptés aux habitants

- Un participant souhaite avoir des précisions sur le pôle de coopération et de finance éthique : est-ce un projet associatif ?  
Pierre-Dominique Guérin répond qu'il s'agit d'un groupement d'entreprises privées mais que pour la plupart sont sous forme de coopératives.
- Simone Coulos-Vaillant (Associations Vaulx carré de soie / cercle de la Soie rayonne) exprime sa déception quant à l'absence de Philippe Villien, urbaniste qui a travaillé sur la première phase de composition urbaine, et de Joseph Salamon, chef de projet des secteurs TASE et Yoplait pour la Communauté urbaine, qui a quitté la collectivité l'automne 2009.  
Selon elle, cette rupture dans la maîtrise d'œuvre est pénalisante pour la concertation
- Jean-Paul Dumontier (Usine sans fin) met en garde les collectivités sur le fait que le temps joue contre les aménageurs publics. En effet, le Carré de soie représente un véritable projet d'agglomération et il s'inquiète des pressions foncières importantes qui vont se développer rapidement. Il souhaite que les collectivités cadrent les choses le plus rapidement possible pour éviter de laisser des investisseurs prendre le contrôle de l'aménagement de secteurs entiers.
- Ouarda Chaib (Présidente de l'association de locataires TEC - Tase / Eurorex /La Cote) souhaite insister sur l'importance d'une égalité de traitement entre anciens et nouveaux quartiers. Elle évoque l'émission « Les pieds sur terre », de France Culture, en partie réalisée au cœur de la Grande cité, qu'elle analyse comme un cri du cœur de la part des gens de la part de ses habitants. Elle met en garde les collectivités sur le sentiment d'abandon, voire les réactions violentes qui pourraient se développer en l'absence de réhabilitation des ensembles d'habitat sociaux.  
Sur la Grande Cité, Bernard Genin reconnaît les difficultés de mise en œuvre de la réhabilitation avec le bailleur la SOLLAR. Il affirme la volonté de la Mairie de voir les choses évoluer, grâce à une mobilisation du bailleur et à la mise en place d'espaces de dialogue entre les différents partenaires.  
Sur les petites cités, il rappelle que le CAUE doit faire des propositions de prescriptions architecturales pour les projets d'extension ou de réhabilitation dès cet été.

### **3. Présentation de la suite des événements sur TASE et Yoplait : relance de la concertation et processus opérationnels**

Denis Bernadet informe les participants qu'il n'y aura pas de travail sur plan ou composition urbaine à ce stade, contrairement à ce qui avait été annoncé à l'été 2010. L'explication de ce retard va être donnée par les élus. Cette réunion et l'échange que l'on vient d'avoir permettent de finaliser la première phase de concertation. La synthèse complétée sera un élément solide versé à la réflexion sur les deux secteurs dans les temps de composition urbaine à venir.

#### **Secteur TASE**

Le planning ci-dessous est présenté aux participants par Bernard Genin, Maire de Vaulx-en-Velin. L'objectif est la finalisation de la composition urbaine pour dossier de création de Zone d'Aménagement concertée (ZAC) mi 2011. La procédure opérationnelle - ZAC - est donc choisie.

<b>Premier trimestre 2010</b>	<b>Travail complémentaire de composition urbaine, études réseaux et études financières</b>
<b>Mai / juin 2010</b>	<b>Concertation : atelier(s) de composition urbaine et concertation de proximité</b>
<b>Deuxième trimestre 2010</b>	<b>Etude d'impact</b>
<b>Début 2011</b>	<b>Bilan de la concertation réglementaire</b>
<b>Début 2011</b>	<b>Possibilité de lancement d'une modification du PLU en accord avec le projet validé</b>
<b>Printemps 2011</b>	<b>Concertation réglementaire : enquête publique PLU (si modification du PLU)</b>
<b>Mi 2011</b>	<b>Création de la ZAC</b>

Pour Bernard Genin, un travail de composition urbaine complémentaire aux travaux de Philippe Villien est nécessaire, qui devra associer les habitants. Ce sera l'objet d'une phase de concertation qui devrait avoir lieu au printemps 2010.

#### **Secteur Yoplait**

L'objectif est de relancer le travail de composition urbaine et de choisir d'une procédure opérationnelle mi 2011

<b>Printemps 2010</b>	<b>Arrêter un cahier des charges / base de travail du nouvel urbaniste</b> <b>Présentation du cahier des charges aux participants à la concertation</b>
<b>Fin 2010</b>	<b>Arrêter les premiers invariants de composition urbaine</b> <b>Ateliers de composition urbaine</b>
<b>Début 2011</b>	<b>Décider éventuellement la modification du PLU pour programme ponctuel</b>
<b>Printemps 2011</b>	<b>Concertation réglementaire : enquête publique PLU (Si modification du PLU)</b>
<b>Mi 2011</b>	<b>Choix sur la procédure opérationnelle</b>

Richard Llung annonce un retard par rapport au calendrier qui avait été annoncé en 2009. Ce retard s'explique par la volonté de la ville de Villeurbanne de relancer une consultation pour la composition urbaine du secteur. Ce changement est motivé par la difficulté, ressentie par la Ville de Villeurbanne, à aboutir un dessin satisfaisant avec l'urbaniste Philippe Villien, malgré l'intérêt de son travail de définition des principes. « *Nous assumons la responsabilité de prendre un nouveau maître d'œuvre, pour assurer que le projet Yoplait aura bien l'ambition attendue par la ville. Il s'agit de prendre le temps de faire un projet intelligent.* »

Avec ce nouveau calendrier, les premières livraisons sont prévues pour 2015, dans une opération qui devrait se développer jusqu'à 2025.

Pour Richard Llung, la concertation joue un rôle important. Elle est un moyen de « faire émerger une intelligence collective qui se construit sur le long terme et alimente les projets ». Il souhaite vivement que le travail mené en 2009 ne soit pas perdu malgré le changement de maître d'œuvre. Le cahier des charges qui va être élaboré pour retenir un nouvel urbaniste prendra en compte les attentes mises en lumière au long des ateliers de l'année passée.

L'ensemble de ces réalisations doit s'envisager sur le temps long et doit être porté par une réelle nécessité d'ambition et d'innovation.

## ***Poursuite de la concertation***

Gérard Claisse intervient pour assurer la synthèse du déroulement de la concertation sur les deux secteurs dans cette année 2010.

Sur le secteur TASE, l'objectif est de participer à la finalisation de la composition urbaine, en phase dossier de création de ZAC

Au printemps 2010, un travail sera mené :

- Atelier(s) de composition urbaine avec les participants à la concertation
- Un travail sur le terrain avec les usagers du territoire encore à déterminer

Sur le secteur Yoplait, une demi-journée de présentation au printemps 2010 devrait permettre de présenter les éléments du cahier des charges dans lequel seront intégrés les points forts issus de la concertation 2009. Un travail sur la composition urbaine devra être mené ultérieurement avec le nouveau maître d'œuvre.

Face aux remarques sur la concertation (inefficacité, non prise en compte...) développées durant le temps d'échange avec la salle, il tient à rappeler quelques éléments fondamentaux apportés par les dispositifs de participation citoyenne depuis le début du projet :

- la question du patrimoine TASE, notamment la protection de la façade l'usine au PLU dès 2006
- l'aménagement de la rue Jara et abandon de la passerelle d'Altarea
- la vocation loisirs du cœur de l'hippodrome
- la préservation de « l'amande »

Il rappelle également que les changements de maîtrise d'œuvre font partie de l'histoire de nombreux projets urbains et cite l'exemple de la deuxième phase de la Confluence, initiée pendant deux années par des maîtres d'œuvre, finalement remplacés aujourd'hui par Herzog et de Meuron.